

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la 1ere compagnie de tir à l'arc de Villefontaine du 11 juin 2016

Présents:

Christelle Alonso, Louis Laurent Vuillin, Jean-François Vinçot, Serge Chysclain, Rémy Borjon-Piron, Monia Abdeselem, Jean-Daniel Clérin, Jean-Pierre Latallerie, Christian Tatin, David Mazue, Christine Vyncke, Philippe Cannepin, Alonso Ronan, Le Néol Marifa, Marron Elouan, Jan Bernard, Prestavoine Hervé, Charcet Thierry, Charvet Dorian

Ayant donné pouvoir : Philippe Bouculat, Martin Olivier, Pollier Thomas, Galvez Séverine, Le Néol Mallory, Stéphane Genin, Audrey Cercy

Ouverture de la séance à 14h 30.

1. Bilan moral du Président:

En présence de Mme Sapet (Adjointe aux sports de la Mairie de Villefontaine) et Mme Lhuillier (Députée), le Capitaine de la première compagnie de tir à l'arc de Villefontaine nous informe que l'Assemblée extraordinaire qui devait se tenir avant l'Assemblée Générale n'aura pas lieu, pour des raisons matérielles. Cette Assemblée extraordinaire avait pour but de modifier les statuts de la compagnie datant de 40 ans environ, afin d'ouvrir une section handisport pour la rentrée prochaine.

Ce document n'a pu être trouvé à temps et cette réunion est reportée à une date ultérieure.

Le capitaine tient aussi à remercier toute l'équipe du service des sports pour leur soutien logistique et un travail exceptionnel lors de nos deux concours intérieur et extérieur.

Mme Sapet nous demande de bien vouloir adresser directement ces remerciements à M. le Maire, ce qui sera fait dès que possible.

Bilan Moral par JF Vinçot :

Depuis 5 ans dans le club, une équipe très dévouée, qui a permis d'étoffer le club d'un groupe poulie et bientôt d'un groupe handisport. Heureux de constater pour l'an prochain que les archers Vuillin Christophe, Nicolas et Amandine, titrés pour les deux premiers et un avenir très prometteur pour la petite dernière, réintègrent le club.

En ce qui concerne les concours, malgré des moyens financiers faibles, le club a bénéficié de l'investissement humain de chacun des archers ou de leur famille, par l'apport de gâteaux, de

JFV
LV

récompenses à moindre coût. Le livre d'or à disposition de tous au bureau du club en témoigne par les remarques plus qu'élogieuses.

Une attention particulière à une archère handicapée venue au concours extérieur (à préciser que la pluie nous a accompagnés sur les deux jours), et qui a dû rester sur le pas de tir tout le long en position assise sur un petit fauteuil peu confortable et à qui les arbitres ont accordé à la pause de fumer sa cigarette sur le pas de tir sous la pluie.

Concernant sur les structures mises à la disposition du club :

Le gymnase Pironi : le mur de tir va être rénové par la mairie de Villefontaine, et nous les en remercions sachant que la commune, au vu de l'actualité aurait pu ne pas s'engager dans cette voie.

Le terrain extérieur sur lequel nous sommes aujourd'hui, a été construit il y a 30 ans au bord de la réserve naturelle, mais au cours de ces 30 ans la réserve a vu son périmètre grandir en englobant le terrain de tir à l'arc. Nous remercions encore la commune qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour maintenir ce terrain, surtout qu'aucune possibilité de déplacement n'était matériellement envisageable. Cependant l'entretien de ce terrain est de la responsabilité de la CAPI, qui jusqu'à présent à traîne des pieds pour le remettre en état. L'entêtement de Mme Sapet et de notre capitaine ont eu raison de la CAPI, qui a tondu le terrain il y a 24 heures pour que nous puissions en bénéficier ce jour.

Il faut rester sur nos gardes car il va falloir être tenaces pour que régulièrement la CAPI entretienne ce terrain

Le capitaine demande solennellement l'autorisation aux membres du club de faire audience auprès de la CAPI pour la prise en charge de ce terrain, qui doit être accessible aux personnes à mobilité réduite, et proposer de convenir d'une date pour une manifestation en présence de tous les archers. Pour cela un courrier d'invitation sera envoyé aux archers, au service technique de la commune ainsi qu'aux élus.

Action validée par les membres présents

Serge Chysclain, actuel capitaine a annoncé officiellement qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat, et JF Vinçot, candidat à la présidence du club, demande à Serge Chysclain de bien vouloir se maintenir au Bureau afin d'aider le futur président dans son rôle auprès de la commune et toutes les instances qu'il connaît bien. Cette demande a été entendue et acceptée par l'actuel capitaine.

JFV
LV

2. Bilan financier

Compte épargne	1 000 €
Compte courant	1 800 €
Espèce	900 €

Investissement dans l'année sur des chronos tirs pour une valeur de 1 968 € pour le rachat des stramites qui ont pris l'eau lors du concours extérieur et les flèches prêtées aux débutants

Pour information

Les recettes :

Sur la cotisation de cette année de 160 € le club ne récupère que 100 € ? la Mairie à verser une subvention de 1 000 €

Les dépenses :

Les prestations du professeur diplômé d'Etat : 2 500 €

Assurance, consommables et courrier : 300 €

L'an prochain nous proposons une cotisation de 165 € , sachant que la commune nous a aviser que la subvention sera de l'ordre de 900 € et que la part Région suite à la fusion Auvergne Rhône Alpes sera un peu plus importante.

Cotisation votée à l'unanimité

Quitus financier du trésorier voté à l'unanimité

JFV
LV

3. Bilan Sportif

Volet vie quotidienne du club

JF Vinçot, responsable sportif du club, remercie toutes les personnes qui ont aidé à l'encadrement comme Monia et Rémy

Cours du lundi 18-20 h par JP Latallerie

Groupe de jeunes de 8 à 13 ans

Ce groupe nécessite deux encadrants surtout pour des questions de sécurité

JF Vinçot et R Borjon-Piron ont suivi une formation pour l'encadrement des poussins, et cette dernière a mis en évidence que les cours doivent être plus ludiques et moins techniques surtout pour les 8 - 10 ans. Il conviendrait donc de séparer les groupes selon les tranches d'âge suivantes : 8-10 ans et 11-13 ans.

Cours du lundi 18-20 h par JF Vinçot et cours du samedi 9-11h par E Boyer (DE)

Lors du même créneau, il y a un groupe de jeunes en perfectionnement qui ont une année de tir au moins composé à ce jour de 8 archers venant le lundi soir et le samedi matin avec le DE. Sur ces 8 archers 3 ont abandonnés dans l'année pour différentes raisons.

Les 5 archers restants étaient présent au moins à 50 % sur les deux créneaux dont le plus assidu a été Marron Elouan est celui qui a tiré le plus de flèches par entraînement.

Concernant ce groupe il faut absolument retravailler la motivation pour augmenter l'assiduité. Cependant ce groupe est très agréable et respectueux.

L'an prochain nous devrions avoir au moins 12 archers dont plusieurs seront des compétiteurs

Il ne faut pas oublier que ce sont les jeunes qui donnent la vivacité à un club.

Le cours du samedi est complété en général par des compétiteurs adultes désirant se perfectionner.

Cours du mercredi 20-22 h par S Chysclain

Groupe d'adultes loisirs de très bon niveau

Cours du jeudi 20-22 h par D Mazué

JFV
LV

Groupe d'adultes compétiteurs et loisirs

Cours du vendredi 20-22 h

Cours en tir libre nécessitant uniquement la présence minimum de 5 archers confirmés

Pour l'an prochain il a été demandé le maintien de tous les créneaux existants mais il se peut que les créneaux du mercredi et du vendredi soient permutés

Cette année certains de nos archers se sont fait remarquer par leurs performances lors des différents concours dont Marron Elouan au championnat régional en concours salle, ainsi que les archers adultes MM. Clérin et Bouculat.

Demande des compétiteurs : que L. Vuillin, se charge de la communication, logistique, inscription ...et soit le référent lors des différentes compétitions.

Différentes distinctions de flèches ont été remises ce jour par Mme Sapet dont :

Flèche jaune et bronze : JD Clérin

Flèche rouge : Monia Abdeselem, Hervé Prestatvoine

Flèche bleue : Philippe Cannepin, Thierry Charvet

Flèche blanche : Dorian Charvet

Il est rappelé au club que pour toutes questions financières et juridiques des sessions ont été mises en place afin d'aider les associations faites de bénévoles qui n'ont pas personnellement les connaissances nécessaires dans ces domaines et ainsi les accompagner dans leur vie de bénévoles.

L'association APEL va aussi mettre en place aux vacances de printemps une semaine multisport afin de toucher un public peu présent dans les structures associatives qui sont les jeunes filles. Le club est sollicité afin de participer à cette action.

4. Label d'argent

Mme Sapet remet au club le label d'argent à la première compagnie de tir à l'arc de Villefontaine pour les années 2017 et 2018 ;

JFV
LV

5. Renouvellement du conseil d'administration et du bureau exécutif

La démission du bureau actuel est actée.

Se présentent en tant que membre au Conseil d'Administration :

Audrey Cercy

Jean-Pierre Latallerie

David Mazué

Jean-François Vinçot

Rémy Borjon-Piron

Monia Abdeselem

Louis Laurent Vuillin

Christophe Vuillin

Christian Tatin

Elouan Marron

Bénédicte Marron

Jean-Daniel Clérin

Bernard Jan

Hervé Prestavoine

Philippe Cannepin

Christine Vincke

Serge Chysclain

Philippe Bouculat

L'ensemble des membres est élu au Conseil d'Administration.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration se retirent pour délibérer afin de constituer le nouveau bureau, sont élus à l'unanimité :

Capitaine & Président : Jean- François Vinçot

Président Adjoint : Louis Laurent Vuillin

Secrétaire : Bénédicte Marron

Secrétaire adjointe : Audrey Cercy

Trésorier : JP Latallerie

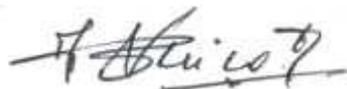
Trésorier Adjoint : Philippe Cannepin

Levée de la séance à 16h00

Le Président : Jean-François VINÇOT

La Secrétaire : Bénédicte MARRON

Le président Jean-François VINÇOT
Le 23 aout 2016



Le vice-président Louis Laurent VUILLIN
Le 23 aout 2016

